

L'effort de formation des entreprises du secteur privé en 2012

La collection FORMABREF « Pratiques de formation » porte sur l'effort de formation des entreprises et sur l'accès à la formation des salariés.

Les données sont issues des demandes de cofinancement public en matière de FPC, soumises par les entreprises pour l'année de référence 2012.

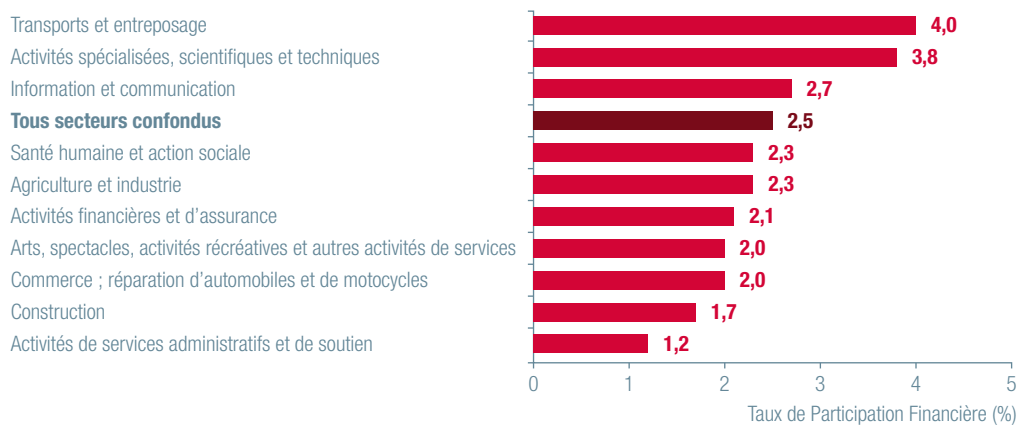
Ces demandes contiennent la description qualitative et quantitative des plans de formation réalisés par les entreprises.

La présente publication analyse l'effort de formation des entreprises et l'orientation choisie pour les formations.

L'effort de formation des entreprises constitue l'un des principaux leviers de l'accès des salariés à la formation professionnelle continue (FPC). En 2012, les entreprises qui sollicitent la participation financière de l'État pour le financement du plan de formation, consacrent, en moyenne, 2,5 % de leur masse salariale à la formation. Une formation coûte, en moyenne, 51 euros par heure, et 296 euros par participant. Les domaines « Technique/Métiers » et « Adaptation au poste de travail » représentent à eux seuls 56 % de l'investissement direct en formation des entreprises et 62 % de l'ensemble des heures de formation suivies.

Graphique 1

Taux de participation financière à la formation selon le secteur d'activité des entreprises - 2012



TPF (Taux de Participation Financière) : investissement direct en formation divisé par masse salariale brute, exprimé en pourcentage.

Lecture : les entreprises du secteur « Transports et entreposage » investissent 4 % de leur masse salariale en formation.

Source : Observatoire de la formation

Investissement en formation : prépondérance du salaire des participants

L'investissement en FPC couvre tant les coûts liés aux participants¹ que ceux liés aux formateurs, internes² et externes³. En 2012, les coûts relatifs à la rémunération du personnel impliqué dans les formations (participants et formateurs internes) sont les plus importants et s'élèvent à 70 % de l'investissement direct en formation (**Tableau 1**). Il s'agit principalement des salaires des participants (56 %), qui restent le premier poste des dépenses de formation de l'entreprise. Le poids des coûts liés aux formateurs internes se fixe à 10 %. Il varie de 5 % pour le secteur « Activités financières et d'assurance » à 16 % pour le secteur « Transports et entreposage »⁴.

Les coûts concernant les formateurs externes (offreurs de formation) s'élèvent à 28 % de l'investissement direct en formation. Ils incluent les cotisations à des offreurs de formation pour environ 1 % du coût total des formations. Leur poids dans l'investissement direct en formation varie de 18 % pour le secteur « Santé humaine et action sociale » à 36 % pour le secteur « Activités de services administratifs et de soutien ».

L'importance des cotisations varie fortement entre les secteurs d'activité selon qu'elles sont obligatoires ou non. Elles sont inexistantes dans certains secteurs, mais atteignent respectivement 18 % et 13 % du coût dans les secteurs « Activités de services administratifs et de soutien »⁵ et « Construction ». Dans ce dernier, les cotisations auprès de l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment (IFSB) sont obligatoires, mais elles exonèrent les entreprises des frais de formateurs externes de cet offreur. Ceci explique que, dans le secteur « Construction », les frais de formateurs externes ne comptent que pour 21 % de l'investissement direct en formation, alors qu'ils s'élèvent à 26 % dans l'ensemble des secteurs.

Un effort financier à hauteur de 2,5% de la masse salariale

En 2012, l'investissement direct en formation des entreprises représente 2,5 % de leur masse salariale⁶, contre 2,4 % en 2011.

Comme en 2011, le taux de participation financière⁷ (TPF) est le plus élevé dans les entreprises des secteurs « Transports et entreposage » et « Activités spécialisées, scientifiques et techniques ». Les entreprises

Tableau 1
Structure de l'investissement direct en formation selon le secteur d'activité des entreprises (en %) - 2012

Nace Rév.2	Secteur d'activité	Coûts liés aux participants			Coûts liés aux formateurs internes	Coûts liés aux formateurs externes			Autres coûts de formation	Total
		Total	Salaires	Coûts annexes		Total	Coûts liés aux cotisations à des offreurs de formation	Factures offreurs de formation ou fournisseurs/formateurs		
A-E	Agriculture et industrie	61,1	58,5	2,6	15,9	22,6	0,1	22,5	0,3	100
F	Construction	54,8	51,0	3,8	11,3	33,4	12,6	20,7	0,5	100
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	59,2	50,6	8,6	10,5	29,7	0,1	29,6	0,5	100
H	Transports et entreposage	53,8	51,5	2,3	16,3	21,5	0,0	21,5	8,4	100
I	Hébergement et restauration *	61,5	58,7	2,8	19,0	18,0	0,3	17,7	1,5	100
J	Information et communication	56,6	52,1	4,5	9,0	33,9	0,6	33,3	0,5	100
K	Activités financières et d'assurance	60,9	57,7	3,2	4,9	33,5	0,7	32,8	0,7	100
L	Activités immobilières *	62,1	59,7	2,4	21,1	16,4	0,0	16,4	0,4	100
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	64,3	58,0	6,3	8,0	25,2	0,2	25,0	2,5	100
N	Activités de services administratifs et de soutien	50,8	46,8	4,0	12,5	36,3	18,4	17,9	0,4	100
P	Enseignement *	55,0	53,0	2,1	13,0	30,3	1,8	28,5	1,7	100
Q	Santé humaine et action sociale	68,7	65,8	2,9	11,9	17,7	0,1	17,6	1,7	100
R-S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	60,1	53,7	6,4	9,6	29,6	0,0	29,6	0,8	100
	Tous secteurs confondus	60,0	56,0	4,0	10,3	27,6	1,3	26,3	2,1	100

* Secteur d'activité faiblement représenté et donné à titre indicatif.

Source : Observatoire de la formation

¹ Salaires des participants et frais annexes de formation (déplacement, hébergement et restauration).
² Salaires des formateurs internes, frais annexes de formation et coûts de préparation pédagogique des formations internes.
³ Factures établies par les offreurs de formation agréés (formateurs, consultants et coaches) ou les fournisseurs-formateurs. Cotisations à des offreurs de formation, exemple : cotisations à l'Institut de Formation Bancaire Luxembourg (IFBL) ou à l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment (IFSB).
⁴ Les secteurs d'activité « Activités immobilières » et « Hébergement et restauration » sont faiblement représentés et donnés à titre indicatif.

⁵ La cotisation au Fonds de formation Sectoriel pour l'Intérim (FSI) permet à l'entreprise de travail intérimaire d'obtenir, en totalité ou partiellement, le remboursement des frais de formation. Pour les salariés permanents, le FSI prend en charge les frais de formation relatifs au formateur externe. Pour les travailleurs intérimaires, le FSI rembourse également les frais de salaire (conformément au salaire précisé dans le contrat de mission) et les frais annexes (restauration, hébergement, déplacement). Source : www.fsi.lu.

⁶ Somme des revenus professionnels déclarés au Centre commun de la sécurité sociale (articles 330 et 331 du Code des assurances sociales).

⁷ Investissement direct en formation divisé par masse salariale brute (en %).

issues de ces secteurs investissent, en moyenne, 4 % et 3,8 % de leur masse salariale pour la formation de leurs salariés (**Tableau 2**).

À l'inverse, pour les entreprises du secteur « Activités de services administratifs et de soutien », l'effort financier (1,2 % de la masse salariale) est trois fois moins élevé. La forte représentation des

entreprises de travail intérimaire dans ce secteur est certainement à l'origine de cette situation. Compte tenu de la nature temporaire de leur engagement, les intérimaires suivent peu de formations. Ces dernières sont généralement de très courtes durées et leur objectif est d'adapter le plus rapidement possible l'intérimaire avant une mission ou entre deux missions.

Tableau 2

Taux de participation financière à la formation selon le secteur d'activité des entreprises - 2012

Nace Rév.2	Secteur d'activité	TPF * en %
A-E	Agriculture et industrie	2,3
F	Construction	1,7
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,0
H	Transports et entreposage	4,0
I	Hébergement et restauration**	2,3
J	Information et communication	2,7
K	Activités financières et d'assurance	2,1
L	Activités immobilières**	3,3
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,8
N	Activités de services administratifs et de soutien	1,2
P	Enseignement**	2,5
Q	Santé humaine et action sociale	2,3
R-S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	2,0
	Tous secteurs confondus	2,5

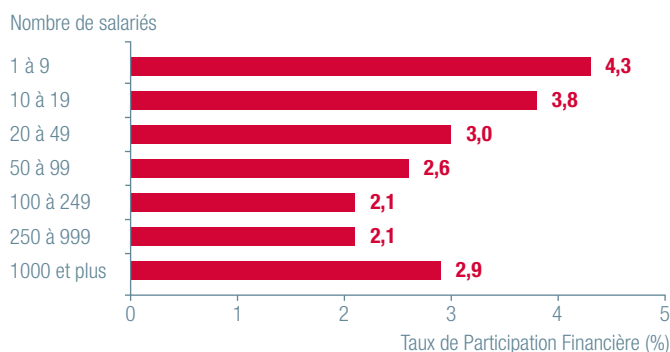
* TPF (Taux de Participation Financière) : investissement direct en formation divisé par masse salariale brute, exprimé en pourcentage.

** Secteur d'activité faiblement représenté et donné à titre indicatif.

Source : Observatoire de la formation

Graphique 2

Taux de participation financière à la formation selon la taille de l'entreprise - 2012



TPF (Taux de Participation Financière) : investissement direct en formation divisé par masse salariale brute, exprimé en pourcentage.

Source : Observatoire de la formation

À l'exception des entreprises de 1 000 salariés et plus, où l'investissement est supérieur à la moyenne et atteint 2,9 %, le TPF baisse à mesure que la taille des entreprises augmente (**Graphique 2**). Si les entreprises investissent, en moyenne, 2,5 % de leur masse salariale, les très petites entreprises (moins de 10 salariés) consacrent 4,3 % de leur masse salariale à la FPC. Les moyennes et grandes entreprises, qui emploient entre 100 et 999 salariés, investissent beaucoup plus en formation que les petites entreprises en termes de volume global. Cependant, l'effort de formation de ces entreprises est généralement inférieur à la moyenne : le TPF est de l'ordre de 2 %.

Un coût de la formation naturellement proportionnel à sa durée

En 2012, une formation coûte, en moyenne, 296 euros par participant, soit une baisse de 4 % par rapport à 2011 (**Tableau 3**). Le **coût moyen d'une formation**⁸ est le plus élevé dans le secteur « Information et communication » (595 euros par participant) : la durée de formation⁹, en moyenne la plus longue (10 heures par participant), couplée à un coût moyen¹⁰ de l'heure de formation parmi les plus élevés (57 euros), explique cette situation. En règle générale, le coût d'une formation est le plus bas dans les secteurs qui offrent les formations les plus courtes. La durée moyenne relativement courte des formations dans le secteur « Activités financières et d'assurance » (4 heures par participant) explique le faible coût moyen d'une formation dans ce secteur (303 euros par participant), malgré un coût moyen de l'heure de formation plus élevé que dans les autres secteurs.

Par rapport à 2011, le **coût moyen d'une heure de formation** est stable, à 51 euros. Il varie du simple au double selon le secteur d'activité de l'entreprise : de 30 euros, en moyenne, pour les entreprises du secteur « Activités de services administratifs et de soutien » à 68 euros pour les entreprises du secteur « Activités financières et d'assurance » (**Tableau 3**). Ces différences tiennent largement aux salaires horaires moyens¹¹, qui s'élèvent respectivement à 41 euros et à 33 euros dans les secteurs « Activités financières et d'assurance » et « Activités spécialisées, scientifiques et techniques ». En revanche, le secteur « Activités de services administratifs et de soutien » se situe parmi les moins rémunérateurs, avec un salaire horaire moyen de 15 euros.

Plus les entreprises sont petites, plus le coût moyen d'une formation par participant est grand. Il varie de 249 euros dans les entreprises de

⁸ Investissement direct en formation divisé par nombre de participants (en euros).

⁹ Nombre d'heures de formation divisé par nombre de participants (en heures).

¹⁰ Investissement direct en formation divisé par nombre total d'heures de formation (en euros).

¹¹ Masse salariale brute divisée par nombre d'heures travaillées annuellement par l'effectif salarié (en euros).

Tableau 3
Coût et durée d'une formation selon le secteur d'activité des entreprises - 2012

Nace Rév.2	Secteur d'activité	Coût moyen d'une formation par participant*	Durée moyenne d'une formation par participant**	Coût moyen d'une heure de formation***
		en euros	en heures	en euros
A-E	Agriculture et industrie	203	4,5	45
F	Construction	336	9,2	32
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	377	10,0	38
H	Transports et entreposage	368	6,4	57
I	Hébergement et restauration****	167	6,7	25
J	Information et communication	595	10,4	57
K	Activités financières et d'assurance	303	4,4	68
L	Activités immobilières****	485	9,4	51
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	279	4,9	57
N	Activités de services administratifs et de soutien	239	6,6	30
P	Enseignement****	584	13,2	43
Q	Santé humaine et action sociale	329	8,5	39
R-S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	221	5,9	37
	Tous secteurs confondus	296	5,7	51

* Investissement direct en formation divisé par nombre de participants.

** Nombre d'heures de formation divisé par nombre de participants.

*** Investissement direct en formation divisé par nombre d'heures de formation.

**** Secteur d'activité faiblement représenté et donné à titre indicatif.

Source : Observatoire de la formation

1 000 salariés et plus à 565 euros dans les entreprises de moins de 10 salariés (**Tableau 4**). Des formations plus longues dans les entreprises de petite taille expliquent cette situation. Une formation par participant coûte, en moyenne, plus cher dans les entreprises de moins de 10 salariés parce qu'elle dure plus longtemps (13 heures par participant), même si le coût moyen de l'heure de formation est plus faible que dans les entreprises de plus grande taille.

De manière générale, le coût d'une heure de formation est proportionnel à la taille de l'entreprise (**Tableau 4**). Il s'établit à

43 euros pour les entreprises de 1 à 9 salariés, contre 54 euros pour celles de 250 salariés et plus.

Le coût d'une heure de formation est, en moyenne, plus élevé dans les grandes entreprises qui rémunèrent davantage leurs salariés. Dans les entreprises de moins de 250 salariés, le salaire horaire moyen oscille entre 23 et 24 euros, alors qu'il s'élève à plus de 28 euros dans les entreprises de 250 salariés et plus.

La formation pour l'adaptation aux méthodes et au poste de travail

En 2012, l'investissement direct en formation des entreprises porte principalement sur des formations en « Technique/Métiers », « Adaptation au poste de travail » et « Management/GRH ».

Le domaine « Technique/Métiers » concentre 37 % de l'investissement financier des entreprises, 35 % de l'ensemble des heures de formation délivrées et 39 % de l'ensemble des participations aux formations (**Tableau 5**). Il rassemble les formations concernant l'activité principale des entreprises. Alors que la part de l'investissement en formation diminue dans ce domaine, relativement à 2011, celle consacrée à l'« Adaptation au poste de travail » progresse de 16 % à 19 %. C'est le second domaine dans lequel les entreprises investissent le plus sur le plan financier : la participation est parmi les plus faibles (6 %), tandis que le nombre d'heures suivies est un des plus élevés (27 %). Ce domaine regroupe les formations

Tableau 4
Coût et durée d'une formation selon la taille des entreprises - 2012

Nombre de salariés	Coût moyen d'une formation par participant	Durée moyenne d'une formation par participant	Coût moyen d'une heure de formation
	en euros	en heures	en euros
1 à 9	565	12,7	43
10 à 19	519	11,1	46
20 à 49	430	9,8	43
50 à 99	414	8,6	48
100 à 249	362	7,6	47
250 à 999	281	5,1	54
1 000 et plus	249	4,6	54

Source : Observatoire de la formation

Tableau 5

Répartition de l'investissement direct en formation, des participants et des heures de formation suivies, selon le domaine de formation - 2012

Domaines de formation	Investissement en formation			Nombre de participants			Heures de formation		
	en %	(class.)	Evolution 2012-2011	en %	(class.)	Evolution 2012-2011	en %	(class.)	Evolution 2012-2011
Technique/Métiers	36,6	1	-	39,5	1	-	35,2	1	-
Adaptation au poste de travail	19,1	2	+	6,2	6	-	26,5	2	+
Management/GRH	13,4	3	-	9,8	4	-	10,2	3	-
Finance, comptabilité et droit	9,8	4	0	14,8	3	+	7,7	5	-
Informatique/Bureautique	8,3	5	+	7,2	5	+	7	6	-
Qualité, ISO et sécurité	7,1	6	+	20,7	2	0	9	4	+
Langues	5,7	7	+	1,9	7	-	4,4	7	-
Total	100			100			100		

Source : Observatoire de la formation

Tableau 6

Coût et durée d'une formation selon le domaine de formation - 2012

Domaines de formation	Coût moyen d'une formation par participant			Durée moyenne d'une formation par participant			Coût moyen d'une heure de formation par participant		
	en euros	(class.)	Evol. (%)	en heures	(class.)	Evol. (%)	en euros	(class.)	Evol. (%)
Technique/Métiers	281	5	-6	5,3	5	-2	53	5	-4
Adaptation au poste de travail	903	1	34	24,5	1	27	37	7	6
Management/GRH	401	3	3	5,9	3	-3	67	1	5
Finance, comptabilité et droit	194	6	-23	3,0	6	-25	65	3	2
Informatique/Bureautique	338	4	-12	5,6	4	-18	61	4	7
Qualité, ISO et sécurité	100	7	1	2,5	7	0	40	6	0
Langues	887	2	13	13,5	2	-11	66	2	27

Evol. (%): Taux de croissance annuel (référence 2011)

Source : Observatoire de la formation

« nouvelles embauches », « adaptation au poste de travail » et « mutations internes », qui concernent un seul et unique participant et sont généralement de longue durée (Tableau 6). La formation est ainsi massivement appréhendée comme un outil d'adaptation du salarié aux méthodes et au poste de travail. Le domaine « Management/GRH » est le troisième poste principal d'investissement en formation des entreprises (13 %). Par rapport à 2011, les parts que ce domaine occupe dans la répartition de l'investissement en formation, du nombre de participants et du nombre d'heures suivies diminuent.

En 2012, les domaines « Qualité, ISO et sécurité » et « Finance, comptabilité et droit » concentrent respectivement 21 % et 15 % des participations aux formations (Tableau 5). Le caractère obligatoire des formations dans certains métiers ou secteurs d'activité explique l'importance du domaine « Qualité, ISO et sécurité » dans la répartition du nombre de participants aux formations. La participation dans ce domaine reste stable contrairement à celle du domaine « Finance, comptabilité et droit », en progression. En 2012, 15 % des participants suivent des formations de ce domaine, contre 12 % en 2011.

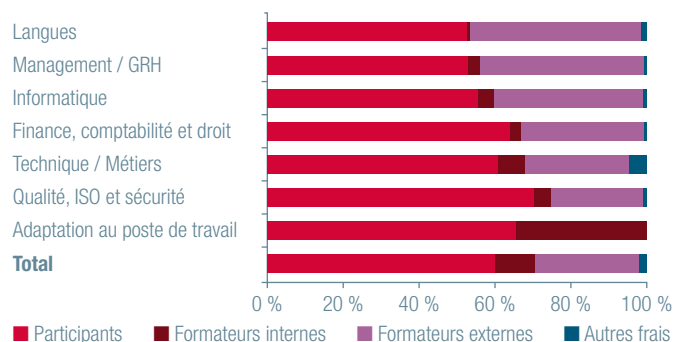
Les entreprises investissent le moins dans les formations en « Langues » (5,7 %). Le volume d'heures suivies et le nombre de participants sont en proportion les plus faibles, à respectivement 4,4 % et 1,9 %.

Les formations en « Adaptation au poste de travail » et en « Langues » coûtent, en moyenne, plus cher que celles des autres domaines, respectivement 903 euros et 887 euros par participant. Ces coûts s'expliquent par la durée des formations. Une formation dure en moyenne 25 heures par participant dans le domaine « Adaptation au poste de travail » et 14 heures dans le domaine « Langues » (Tableau 6). Dans les autres domaines, les formations ne dépassent pas 6 heures par participant. La durée moyenne d'une formation est la plus courte dans le domaine « Finance, comptabilité et droit » (3 heures par participant).

Le coût moyen d'une heure de formation varie entre 37 et 67 euros selon le domaine. Cela s'explique, pour partie, par le recours ou non à des formateurs externes (Graphique 3). Dans le domaine « Adaptation au poste de travail », les formations sont dispensées par des salariés expérimentés (formateurs internes) à de nouveaux salariés ou à des salariés mutés ou promus à un nouveau poste (participants). Le coût

d'une heure de formation, défini exclusivement sur la base de coûts liés aux salaires, est relativement faible dans ce domaine. À l'opposé, l'heure de formation est, en moyenne, la plus élevée dans les domaines « Management/GRH » et « Langues » (respectivement 67 euros et 66 euros), pour lesquels il est davantage fait appel à des offreurs de formation (de l'ordre de 40 % de l'investissement direct en formation). Ce constat s'applique également aux domaines « Finance, comptabilité et droit » (65 euros) et « Informatique/Bureautique » (61 euros).

Graphique 3
Structure de l'investissement direct en formation selon le domaine de formation - 2012



Source : Observatoire de la formation

Méthodes et définitions

Entreprises et groupes d'entreprises (approche groupe)

Une demande de cofinancement peut être présentée par et au nom d'une seule entreprise (par exemple une société mère), pour elle-même et plusieurs ou l'ensemble des entreprises du groupe qu'elle représente. Les entreprises concernées doivent être légalement établies au Luxembourg et y exercer principalement leur activité.

Les données renseignées dans la demande de cofinancement concernent le groupe. Lors de l'analyse de ces données, il n'est pas possible de les réaffecter à chacune des unités composant le groupe. C'est pour cette raison que chaque

groupe est considéré comme une seule entreprise. Le nombre d'entreprises étudiées est donc sous-estimé. Par simplification d'écriture, le terme « entreprises », regroupant entreprises et groupes d'entreprises, a été adopté dans cette publication.

Date d'extraction des données

Les entreprises dont l'exercice fiscal est décalé ne sont pas comptabilisées si leur demande pour l'exercice 2012 n'est pas parvenue avant la date d'extraction des données : 31 décembre 2013. Peu d'entreprises sont concernées, mais c'est la

Tableau 7

Comparaison des entreprises établissant une demande de cofinancement à celles exerçant au Luxembourg, selon le secteur d'activité des entreprises - 2012

Nace Rév.2	Secteur d'activité	Population d'analyse		Entreprises au Luxembourg	
		en nombre	en %	en nombre	en %
A	Agriculture*	1	0,1	-	-
B, C, D et E	Industrie	112	9,6	765	3,7
F	Construction	167	14,3	2 594	12,4
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	177	15,1	4 750	22,8
H	Transports et entreposage	47	4,0	929	4,5
I	Hébergement et restauration	18	1,5	2 327	11,2
J	Information et communication	111	9,5	1 046	5,0
K	Activités financières et d'assurance	159	13,6	1 090	5,2
L	Activités immobilières	7	0,6	922	4,4
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	227	19,4	3 086	14,8
N	Activités de services administratifs et de soutien	63	5,4	966	4,6
P	Enseignement	9	0,8	156	0,7
Q	Santé humaine et action sociale	38	3,2	1 259	6,0
R-S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	34	2,9	952	4,6
	Tous secteurs confondus	1 170	100	20 842	100

* Non disponible, secteur non couvert par la démographie des entreprises.

Source : Observatoire de la formation / Statec - Démographie des entreprises 2012 (provisoire)

raison pour laquelle certains indicateurs peuvent légèrement varier selon la publication qui les présente.

Population d'analyse : les entreprises formatrices établissant une demande de cofinancement

En 2012, 1 170 entreprises¹² offrent des formations à leurs salariés et élaborent une demande de cofinancement afin de bénéficier de l'aide étatique. Par rapport à 2011, le nombre de ces entreprises augmente de 8,3%.

Les entreprises participant au dispositif de cofinancement sont principalement issues des secteurs « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (19%), « Commerce ; réparations d'automobiles et de motocycles » (15%), « Construction » (14%) et « Activités financières et d'assurance » (14%) (Tableau 7). En outre, 56% comptent moins de 50 salariés, 33% entre 50 et 249 salariés et 11% plus de 250 salariés (Tableau 8).

En référence à la répartition sectorielle des entreprises au Luxembourg, les entreprises participant au dispositif de cofinancement sont particulièrement surreprésentées dans le secteur « Activités financières et d'assurance » : 5% au niveau national, contre 14% à l'échelle des entreprises issues de la population d'analyse (Tableau 7). La surreprésentation des entreprises qui demandent un cofinancement concerne également les secteurs « Industrie » (4% au niveau national, contre 10% au niveau de la population d'analyse), « Information et communication » (5% contre 10%) et « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (15% contre 19%). En revanche, le secteur « Hébergement et restauration » est largement sous-représenté, 11% au niveau national, contre 2% des entreprises issues de la population d'analyse. Cette situation caractérise aussi le secteur « Commerce, réparations d'automobiles et de motocycles » (23% contre 15%) et, dans une moindre mesure, les secteurs « Activités immobilières » (4% contre 1%) et « Santé humaine et action sociale » (6% contre 3%).

L'examen de la répartition par taille des entreprises au Luxembourg montre que 78% des entreprises comptent moins de 10 salariés. Parmi les entreprises ayant fait une demande de cofinancement, cette proportion est largement sous-représentée. Elle n'est que de 18% (Tableau 8). À l'inverse, les grandes entreprises de plus de 250 salariés sont surreprésentées. Elles constituent 11% des entreprises participant au dispositif législatif, alors qu'elles ne représentent que 0,8% de la structure économique nationale.

Bien que n'étant pas représentatif de la structure économique nationale, la population d'analyse couvre la moitié des salariés privés ainsi que 25% des entreprises de 10 salariés et plus.

La composition de cette population en 2012 est comparable à celle de 2011 : les indicateurs présentés et leur évolution ne sont donc pas biaisés par un changement de structure au sein de la population étudiée.

Tableau 8

Comparaison des entreprises établissant une demande cofinancement à celles exerçant au Luxembourg, selon la taille des entreprises - 2012

Nombre de salariés	Population d'analyse		Entreprises au Luxembourg	
	en nombre	en %	en nombre	en %
1 à 9	205	17,5	16 325	78,3
10 à 19	164	14,0	2 185	10,5
20 à 49	283	24,2	1 402	6,7
50 à 99	195	16,7	469	2,3
100 à 249	190	16,2	292	1,4
250 à 999	109	9,3	139	0,7
1 000 et plus	24	2,1	30	0,1
Total	1 170	100	20 842	100

Source : Observatoire de la formation / Statec - Démographie des entreprises 2012 (provisoire)

Nomenclature statistique des activités économiques (NACE LUX Rév. 2)

La version luxembourgeoise de la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE LUX Rév. 2) est utilisée pour classer les entreprises par activité économique.

Domaines de formation

Afin d'optimiser le traitement des données et de réaliser des relevés statistiques, les projets de formation ont été regroupés en sept domaines de formation :

- Langues ;
- Informatique/Bureautique ;
- Management/Gestion des Ressources Humaines (GRH) ;
- Finance, comptabilité et droit ;
- Qualité, ISO et sécurité ;
- Technique/Métiers (formations concernant l'activité principale des entreprises, non imputables aux autres domaines) ;
- Adaptation au poste de travail (regroupe les formations « nouvelles embauches », « adaptation au poste de travail » et « mutations internes »).

¹² Lorsque les groupes d'entreprises sont décomposés en unités, le nombre d'entreprises s'établit à 1490.



Auteurs
Kévin André
Marion Biré
Alex Durand
Dominique Matera
Lucie Waltzer

Éditeur
INFPC, établissement public
38, rue de l'Avenir
L-1147 Luxembourg

Contact
Responsable
Observatoire de la formation
Alex Durand
T + 352 46 96 12-201
alex.durand@infpc.lu

Téléchargement
www.lifelong-learning.lu

